

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE BUREAU DU MERCREDI 14 FEVRIER 2018

Lieu : Locaux administratif – SDOMODE - Bernay

Présents :

Monsieur Valéry BEURIOT, Intercom Bernay Terres de Normandie, Vice-Président en charge de la commission « Gestion du Centre de Tri »

Monsieur Daniel BESNEHARD, Interco Normandie Sud Eure

Monsieur Francis BLAIS, Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge

Monsieur Hervé CAILLOUEL, Communauté de Communes Roumois Seine, Vice-Président en charge de la commission « Gestion du CETRAVAL »,

Monsieur Bernard CHRISTOPHE, Communauté de Communes Roumois Seine

Monsieur Jean-Luc DAVID, Intercom Bernay Terres de Normandie

Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE, Intercom Bernay Terres de Normandie, Président

Monsieur James DUCLOS, Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge

Madame Jocelyne GIRARD, Communauté de Communes Pays de Honfleur / Beuzeville, Vice-Présidente en charge de la commission « Economie Circulaire et Communication »

Monsieur Michel LEROUX, Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle, Vice-Président en charge de la commission « Finances »

Monsieur Bertrand SIMON, Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle

Monsieur André TIHY, Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle

Monsieur André VAN DEN DRIESSCHE, Intercom Bernay Terres de Normandie

Madame Marie-Lyne VAGNER, Intercom Bernay Terres de Normandie, Vice-Présidente en charge de la commission « Gestion des points d'apports volontaires et quais de transfert »

Monsieur Jean-Louis VILA, Intercom Bernay Terres de Normandie

Excusés :

Monsieur Jean-François BERNARD, Communauté de Communes Pays de Honfleur / Beuzeville

Monsieur Jean-Jacques LEBRETON, Communauté de Communes Roumois Seine

Monsieur Pierre LEGROS, Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge, Vice-Président en charge de la commission « Gestion des plateformes multifilières »

Monsieur Jean-Louis MADELON, Intercom Bernay Terres de Normandie

Monsieur Jean QUETIER, Communauté de Communes Roumois Seine, Vice-Président en charge de la commission « Gestion des déchèteries »

Madame Christine VAN DUFFEL, Communauté de Communes Roumois Seine

Secrétaire de séance : Monsieur Michel LEROUX

Assistaient à la réunion :

Monsieur Frédéric PERSON, Directeur Général des Services

Madame Géraldine DURAND, Responsable Juridique

Madame Dominique CAMUZAT, Responsable Comptabilité et Commande Publique

Madame Isabelle POLLIN, Assistante de Direction

Le quorum étant atteint, la réunion débute à 10 heures 45.

DÉCISIONS DES MEMBRES DU BUREAU

N° 878 - Lancement du marché de traitement du plâtre

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-360 du 26 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment ses article 25 et 65 à 68 ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 21 juin 2017, rendue exécutoire le 27 juin 2017, portant délégations du Comité Syndical au Bureau et au Président ;

Dans l'attente d'une solution de traitement pour les déchets de plâtre ;

Ayant entendu l'exposé du Président ;

Les membres du Bureau syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

Article 1 : D'autoriser le Président ou son représentant à lancer une consultation en appel d'offres pour un marché de « traitement du plâtre » et à signer tous les documents nécessaires en exécution de la présente.

Article 2 : La durée du marché est fixée à 1 an ferme avec 6 reconductions possibles de 6 mois soit un maximum de 4 ans.

Article 3 : D'inscrire les crédits nécessaires à la prestation au budget pour les années couvertes par le contrat soit 164 000 € HT par an.

N° 879 - Lancement du marché de transport et exploitation du quai de transfert des Bottereaux

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-360 du 26 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment ses article 25 et 65 à 68 ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 21 juin 2017, rendue exécutoire le 27 juin 2017, portant délégations du Comité Syndical au Bureau et au Président ;

Sachant que l'actuel marché prend fin le 31 mai 2018 à l'expiration des périodes de reconduction prévues,

Ayant entendu l'exposé du Président ;

Les membres du Bureau syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

Article 1 : D'autoriser le Président ou son représentant à lancer une consultation en appel d'offres pour un marché de « exploitation et transport des déchets du quai de transfert des Bottereaux » et à signer tous les documents nécessaires en exécution de la présente.

Article 2 : La durée du marché est fixée à 5 ans fermes.

Article 3 : D'inscrire les crédits nécessaires à la prestation au budget pour les années couvertes par le contrat soit 40 000 € HT par an.

N° 880 - Lancement du marché de ramassage et transport des fibreux en points d'apport volontaire

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-360 du 26 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment ses article 25 et 65 à 68 ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 21 juin 2017, rendue exécutoire le 27 juin 2017, portant délégations du Comité Syndical au Bureau et au Président ;

Ayant connaissance de l'évolution des conditions du marché du fait principalement de changement de consigne de tri ;

Ayant entendu l'exposé du Président ;

Les membres du Bureau syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

Article 1 : D'autoriser le Président ou son représentant à lancer une consultation en appel d'offres pour un marché de « ramassage et transport des fibreux en points d'apport volontaire » et à signer tous les documents nécessaires en exécution de la présente.

Article 2 : La durée du marché est fixée à 3 ans reconductible 2 fois un an soit une durée maximum de 5 ans.

Article 3 : D'inscrire les crédits nécessaires à la prestation au budget pour les années couvertes par le contrat. Les crédits à ouvrir pour l'année 2018 sont estimés à 115 000 € HT.

Le Comité Syndical,

Par délégation

Le Président,

Jean-Pierre DELAPORTE



